

# Une épidémie de variole en Bretagne 1954-1955 \*

par François GOURSOLAS \*\*

Le 7 décembre 1954 un médecin-généraliste de Vannes le docteur Jacques Morat est appelé auprès d'un enfant de un an et demi le fils d'un sergent parachutiste rapatrié récemment d'Indochine et qui, l'avenir le montrera, est porteur d'une variole anéruptive mais virulente. Le petit malade est souffrant, agité, fébrile et présente une éruption cutanée (1) ; le docteur Morat inquiet appelle le surlendemain en consultation le pédiatre de l'hôpital le docteur Georges Cadoret (1920-2001), ancien interne de Nantes, chef de service, qui devant l'exiguïté du logement familial, la présence de deux autres enfants, l'état général du malade, le fait hospitaliser avec le diagnostic de pemphigus infectieux ou de varicelle et le traite par antibiotiques (la pénicilline et la terramycine



*Le docteur Cadoret*

seront les plus utilisées en prévention des surinfections durant l'épidémie). Le docteur Cadoret ne peut envisager le diagnostic de variole chez cet enfant dont le père militaire de carrière a dû être vacciné. L'enfant évolue favorablement, son éruption disparaît et il quitte l'hôpital au 20ème jour, guéri.

Mais le 21 décembre soit exactement 12 jours après la contamination probable, le docteur Cadoret présente brutalement une fièvre élevée avec céphalée, courbature, rachialgie, asthénie. Croyant avoir affaire à une grippe banale il reste chez lui alité jusqu'au 25 décembre, reprend son travail mais sa famille et le corps médical sont convaincus a posteriori qu'il s'agissait d'une variole bénigne chez un vacciné ancien. Pendant son absence un enfant du service a été transféré le 21 décembre dans le service des contagieux avec

\* Comité de lecture du 22 mars 2003 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 2 rue de Rosmadec, 56000 Vannes.

le diagnostic de varicelle et une jeune femme employée dans le service de pédiatrie est soignée en ville, alitée avec le même diagnostic. Ce 21 décembre un enfant de deux ans et demi contaminé entre le 8 et le 11 décembre dans le service de pédiatrie où il était hospitalisé pour otite bénigne, revient à l'hôpital pour une éruption ressemblant à la varicelle. Ce même 21 décembre apparaît chez une petite de six mois contaminée dans les mêmes circonstances, une éruption semblable. Cette malade non vaccinée décédera le 3 janvier 1955, première victime de l'épidémie. Rentrant dans son service le docteur Cadoret est mis au courant puis voit arriver dans les derniers jours de décembre six nouveaux malades fébriles porteurs "de façon synchrone d'une éruption vésiculeuse le 31 décembre" et il ajoute dans un article paru en 1997 dans la revue des *Amis de Vannes* : "Je suis assailli par le doute, les six petits malades sont regroupés avec les deux précédents. Je consulte ma bibliothèque qui n'est pas très explicite mais me persuade progressivement que nous avons affaire à une épidémie de variole. Je rends visite au docteur Morat et lui déclare : "Mon cher Morat nous avons la variole à Vannes !". Dans l'après-midi je prie le docteur Chrétien ancien médecin-colonel et le docteur Leroux qui a séjourné en Indochine de jeter un coup d'œil sur nos enfants. Ils les considèrent comme suspects mais ne sont pas affirmatifs. Je décide quant à moi qu'il s'agit de varioles et prends les décisions qui me semblent s'imposer. Le service de pédiatrie est consigné, le personnel et les enfants hospitalisés y sont vaccinés. Dans la soirée nous nous efforçons de collecter les ampoules de vaccin dans les officines de la ville et nous en commandons à Nantes. La pouponnière de l'hôpital et le service des contagieux sont consignés, mais il y eut une difficulté reposant sur le fait que le pavillon 10 de l'hôpital hébergeait dans sa partie sud les malades contagieux et dans sa partie nord les malades de médecine interne, une cage d'escalier marquait la séparation entre les

deux parties. Dans la matinée du jour de l'an je me rends au domicile du docteur Guy Grosse (1911-1955), médecin inspecteur de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.) (2), j'apprends qu'il était à Nantes. Je réussis à joindre le docteur Berger, médecin inspecteur régional de la santé à Nantes et lui annonçai que nous avions sur les bras une épidémie de la maladie n° 3. Il m'indique qu'il contactera le docteur Grosse en congé dans sa famille paternelle. Dans l'après-midi j'ai une conversation téléphonique avec lui : il m'assure qu'il serait à Vannes dès le lendemain. Des prélèvements avaient été adressés à un laboratoire de Vannes qui s'étaient révélés négatifs, mais ce 1er janvier de nouveaux prélèvements sont adressés à l'Institut Pasteur à Paris (service du professeur Lépine). Je pus contacter le médecin du service des contagieux le docteur Billault, nous vîmes ensemble les huit petits malades qu'il me



*Le docteur Guy Grosse*

confia car il était lui-même en mauvaise condition, à la phase préliminaire d'une variole qui sera d'ailleurs bénigne. Monsieur Grosse était à Vannes le soir du 1er janvier et nous nous rencontrâmes à son domicile. Le lendemain nous nous retrouvons à l'hôpital en compagnie du docteur Morat, du docteur Vicat auquel j'annonce le diagnostic de l'employée du service soignée par lui et du docteur Le Rouzic, médecin-général des Troupes Coloniales en congé à Vannes ; ce dernier penche pour le diagnostic de variole mais le docteur Grosse ne se fait vacciner que le 3 janvier. Les mesures de protection sont renforcées à l'hôpital : outre la pédiatrie et le pavillon 10 (médecine et contagieux) la pouponnière est consignée, le personnel consigné sur place, les visites interdites, les stages d'élèves infirmières suspendus. Le 3 janvier le docteur Grosse peut toucher le Ministère de la Santé qui envoie le professeur Le Bourdellès aux fins d'enquête. Celui-ci va dans un premier temps à l'hôpital Percy à Clamart où se trouve en traitement le sergent parachutiste. Dans l'après-midi du 3 janvier "Pasteur" nous fait savoir que les prélèvements examinés au microscope électronique sont fortement en faveur de la variole. Le 4 janvier le docteur Lobrichon, chef de service de médecine interne, tombe à son tour malade. Le docteur André Amphoux (chef de service de dermato-vénérologie) (3) vacciné autrefois va faire une variole bénigne mais accepte de prendre en charge les malades du pavillon 10. Le même jour nous accueillons à la gare de Vannes le professeur Le Bourdellès et nous nous rendons à l'hôpital où le docteur Amphoux nous montre dans le service des contagieux les huit enfants dont le docteur Le Bourdellès confirme le diagnostic de variole. Des listes de "sujets-contacts" sont établies, ceux-ci seront mis sous surveillance médicale. Le professeur et le docteur Grosse se rendent à la Préfecture où le Secrétaire général prend la décision des vaccinations et revaccinations collectives, rappelle à tous les membres du service de santé présents l'obligation légale de la déclaration de la maladie. Ainsi s'achève le rapport de ces dramatiques premières journées, écrit par le docteur Cadoret.



*Le docteur André Amphoux*

### **Le foyer initial**

Le sergent parachutiste avait contracté la variole au début de novembre 1954 à l'hôpital Roques de Saïgon où il avait été admis pour un début de tuberculose pulmonaire. Il y avait au Vietnam dans ce dernier trimestre comme souvent alors chaque automne, une épidémie de variole avec 377 cas dont 56 décès. Un des malades était hospitalisé dans le service des contagieux et le personnel avait des contacts avec celui de médecine. Le sergent quitte Saïgon le 11 novembre près de quatre mois après les Accords de Genève, est rapatrié en France par avion et hospitalisé à Percy le 13. Quatre jours plus tard il rejoint sa famille à Vannes en permission soit 7 jours après son départ

de Saïgon porteur d'une variole débutante, et souffre à Vannes d'une poussée de fièvre avec asthénie. Le 24 il rentre à l'hôpital Percy où apparaît une paralysie flasque des membres inférieurs début d'un syndrome de Guillain-Barré évoluant vers une paralysie respiratoire nécessitant trachéotomie et assistance respiratoire. Cette grave complication de la variole a été décrite autrefois par des auteurs anglais Sydenham, Morton, Webbs pour les avoir rencontrés dans les ports britanniques de la Route des Indes, syndrome pratiquement ignoré en France dans la variole. Le professeur Le Bourdellès, envoyé par le Ministère de la Santé pour examiner le 3 janvier 1955 le parachutiste à l'hôpital Percy l'a trouvé guéri et sans traces d'éruption. On doit admettre que cet homme pourtant vacciné a transmis la variole à son fils qui n'était pas vacciné, soit directement ce qui est le plus probable, soit par l'intermédiaire d'un pyjama acheté en cadeau dans les marchés de Cholon, comme le bruit en a circulé dans le public.

### **Extension de l'épidémie**

L'enfant hospitalisé le 9 décembre contamine en quelques jours le docteur Cadoret (4) et l'employée du service, femme de 28 ans, d'abord soignée chez elle où elle contamine sa grand-mère âgée de 65 ans, premier cas de contagion extra-hospitalière. Les autres membres de sa famille furent indemnes, l'épouse du docteur Cadoret et leurs trois enfants de cette époque tous vaccinés furent indemnes (4). Mais l'enfant du parachutiste en a contaminé, malgré les précautions prises, plusieurs dans le service de pédiatrie puis la transmission s'est faite dans le service des contagieux et celui de médecine-interne. Dans la thèse soutenue en 1975 par le docteur Philippe Pierre, il est mentionné "que la distinction entre les services de contagieux et de médecine était purement fictive... Le personnel paramédical des deux services était commun à tous les malades". La variole n'a pris une grande extension dans les deux services qu'à partir du 31 décembre. En effet selon le docteur Pierre, la variole devient contagieuse tardivement, quelques jours après la survenue de l'éruption. Ceci explique qu'il n'y ait pas eu plus de contaminations parmi les visiteurs des petits malades lors des fêtes de fin d'année. Compte tenu de l'extrême contagiosité de la variole même par voie aérienne, le foyer hospitalier va prendre une brutale extension ; quasi quotidiennement du 3 au 18 janvier apparaissent de nouveaux cas, le maximum en atteignant neuf le 6 janvier, huit le 10 janvier soumettant ainsi le personnel à rude épreuve. Le docteur André Amphoux apparenté à la famille Monod, ancien externe des hôpitaux de Paris, médecin-chef de service de l'hôpital de Vannes a écrit : "Cette épidémie n'aurait probablement pas eu lieu si des années durant, beaucoup de familles ne s'étaient pas durablement dérobées à la vaccination obligatoire des enfants contre la variole... Dès que le diagnostic de variole fut connu, ce fut la panique dans la population de Vannes, du coup tout le monde voulait être vacciné".

### **La lutte contre l'épidémie**

Le docteur Guy Grosse (1911-1955) (5) médecin-inspecteur principal de la santé du Morbihan (D.D.A.S.S.) depuis 1953 avait été revacciné par prudence le 3 janvier 1955 au début de l'épidémie et "va s'employer jour et nuit à mettre sur pied dans un temps record les séances de vaccination collective" à la suite d'une conférence médico-administrative tenue à la Préfecture du Morbihan le 5 janvier, rendant obligatoire la vaccina-

tion dans la circonscription de Vannes et 250 000 habitants furent alors vaccinés (5). Les séances débutent le 6 avec des vaccins envoyés dans la nuit précédente par l'Institut Pasteur de Paris, les Instituts de la Vaccine de Tours et de Montpellier. Elles seront à peu près terminées dans la circonscription le 8 janvier. Le docteur Grosse "épuisé par un surmenage de plus de dix jours" (7) débute une éruption de variole extensive, hémorragique, est hospitalisé le 17 janvier au Pavillon 10 et malgré la thérapeutique palliative, meurt dans le coma urémique le 24 janvier "victime de son devoir" cité à l'ordre de la Nation par le président du Conseil des Ministres P. Mendès-France et fait Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume le 27 janvier.



*Le docteur Grosse dans une séance de vaccine.*

Un autre médecin particulièrement victime de l'épidémie est le docteur André Amphoux ci-dessus mentionné, qui est chargé par la D.D.A.S. de diriger dans le Pavillon 10 de l'hôpital le service organisé pour regrouper d'office tous les varioleux. Le docteur Amphoux accepte, mais est obligé d'abandonner à un remplaçant sa clientèle privée durant 40 jours car il contracte la variole 15 jours après sa prise de fonction. Il fait une infection "des plus frustes et larvées" mais doit être consigné à l'hôpital selon la prescription légale quarante jours durant lesquels il continue de soigner les varioleux de son service. Son domicile est mis en quarantaine, six de ses sept enfants sont évincés de l'école et gardés à la maison par leur mère, personne ne fera de variole, la rue Duguesclin est mise en quarantaine "par une population peu charitable" et le confrère ami remplaçant ne verra aucun client. Il fut organisé par des amis et confrères une collecte pour venir en aide à l'épouse et aux enfants. Ce témoignage est celui de cette sorte de panique qui s'est développée en Bretagne et dans une partie de la France orchestrée par les médias, et en particulier par la revue Paris-Match. Un article paru dans le numéro 306 (5 au 12 février) note de façon tout à fait erronée : "l'hospitalisation d'un bébé en observation à l'hôpital Chubert, faute de place on le couche dans la salle commune" entre d'autres errements faisant état "d'inquiétude confinante à l'épouvante devant les cercueils arrivant en gare sur les wagons de ville assiégée de nouvelles circulant à la vitesse des feux de brousse".

En fait l'épidémie, à son acmé le 9 janvier, diminue rapidement à partir du 19 ce qui confirme que l'immunité est acquise dès le onzième jour après la vaccination et le docteur Pierre explique dans sa thèse que cette vaccination souvent inopérante en période endémique dans la protection individuelle est "efficace pour protéger la société en limi-

tant la diffusion de la maladie” (8). Il note aussi que les injections de gamma-globulines de l’Institut Pasteur “n’ont donné que des résultats partiels” (9).

### **L’évolution**

On a recensé en Bretagne lors de cette épidémie 98 cas dont 74 dans le Morbihan, 24 dans le Finistère et 16 décès à Vannes, 4 à Brest (globalement 22,4 % de mortalité). Dans le Morbihan 18 enfants âgés de moins de 10 ans furent atteints dont quinze non vaccinés. Il y eut 5 décès parmi eux, dont 3 de moins de un an (10).

L’épidémie de Vannes presque circonscrite dans les premiers jours à l’hôpital s’est propagée à l’extérieur avant les mesures de consignation et a ainsi touché durant trois semaines quatre communes du département ; il y eut un cas suspect à Lorient ayant provoqué la consignation de l’hôpital Bodelio. Partout les malades non hospitalisés ont été l’objet de mesures d’isolement à leur domicile soumis ensuite à une désinfection. Les agglomérations touchées du Morbihan ont été consignées par ordre du Général commandant le Service de Santé de la 3ème région militaire, ordre transmis à la Gendarmerie départementale pour application des consignes.

Il y eut encore à partir de février une petite épidémie à l’hospice de vieillards de Vannes contigu à l’hôpital, dans les circonstances suivantes : de vieux journaux provenant du Pavillon 10 étaient portés au four crématoire mais un pensionnaire de l’hospice y avait accès et, malgré les consignes prescrites, les revendait à un chiffonnier. Il tomba malade et contamina cinq autres vieillards... et le médecin-chef de l’hospice qui fit une variole bénigne. Il y eut un décès et l’épidémie s’éteignit définitivement le 20 mars. Elle avait fait beaucoup de bruit : des médecins étaient venus en observation d’Angleterre, d’Allemagne, de Norvège, de la Base américaine de La Rochelle. Elle allait s’étendre à Brest par l’intermédiaire d’une habitante de cette ville qui le 3 janvier 1955 s’était trouvée hospitalisée dans un premier temps au pavillon de médecine de Vannes avec un diagnostic douteux. Cette personne est transférée à l’hospice Ponchelet de Brest le 23 février où elle contamine sa voisine de lit. L’épidémie va durer jusqu’au 11 mai mais rester confinée à l’hospice Ponchelet et à l’hôpital Morvan, grâce à la campagne de vaccinations. Il y eut plusieurs cas de variole frustes dont un médecin du service de pédiatrie et un médecin de l’hospice ; il n’y eut aucune mortalité. La dernière épidémie était terminée en France.

Mais deux épidémies étaient survenues auparavant dans l’année 1952 avec en commun la contamination par des soldats revenus du Vietnam. L’une a débuté à Marseille dans l’hôpital militaire Michel Lévy (11) et s’est rapidement transmise à la population avec 45 malades dont un décès (12) et 570 000 vaccinations furent effectuées. L’autre a débuté dans un hôpital militaire de la banlieue de Paris où avait été mis en observation pour varicelle douteuse un soldat d’Indochine qui contamina le médecin-chef. Celui-ci contamina son fils âgé de huit ans. Celui-ci est parti en vacances incubant sa maladie et fut à l’origine de 37 cas de variole dans un petit village du nord près de la frontière belge : 37 cas de variole se déclarèrent dont deux décès.

En ce milieu du 20ème siècle des foyers de variole étaient rencontrés encore au Kenya, en Somalie, au Soudan, en Indochine, aux Indes. Des cas ne sont produits





*Photo du docteur Cadoret avec le docteur et Madame Valentin*

*(prise dans la propriété des parents du Docteur Laennec à Douarnenez lors de la sortie de printemps de la Société française d'Histoire de la Médecine en 1991)*

campagne de vaccination et l'a payé de sa vie, apportant un gros argument aux responsables actuels qui demanderaient aux membres jeunes du Service de Santé de se soumettre à la vaccination préventive.

chaque année jusqu'en 1977. Selon l'O.M.S. les tout derniers cas remontent en octobre 1977 en Somalie et en 1980 elle annonce l'éradication totale. Cependant l'O.M.S. a fait conserver à l'époque des stocks de vaccin dans un laboratoire de Bilthoven (Pays-Bas). En 2002 son assemblée annuelle a décidé de conserver les différentes souches de virus de la variole gardées aux U.S.A. et en Russie "afin de terminer les études entreprises sur cet agent infectieux". Mais l'épidémie de Vannes avait montré qu'il pouvait être encore meurtrier, près de 28 % de mortalité chez les enfants de moins de 10 ans, et que le diagnostic avec la varicelle était difficile dans les premiers jours de l'épidémie.

Pour conclure il faut rendre hommage aux docteurs Georges Cadoret et André Amphoux, à tous ceux qui ont soigné leurs malades, et surtout au docteur Guy Grosse (13) qui a porté le poids de la

#### REMERCIEMENTS

L'auteur remercie :

Mme Veuve Georges Cadoret née Ellen Steen-Hansen pour les renseignements communiqués et son autorisation d'utiliser la publication dans le *Bulletin des Amis de Vannes*, n° 22, 1991 ; Maître Jean Guitard, Président de l'Association "Les Amis de Vannes" ; le Docteur Journal et le Club médical Chubert dont faisait partie le Docteur Cadoret ; le Docteur Philippe Pierre ; médecin généraliste à Crach (Morbihan) qui m'a communiqué sa thèse ; Madame de Boisdeffre, Directrice des Archives de France et le Président du Conseil Général du Morbihan qui m'ont autorisé à consulter les Archives départementales.

#### NOTES

- (1) Selon le témoignage actuel du Docteur Morat il s'agissait de vésicules presque confluentes et réparties en nappes ; selon celui du Docteur François Vicat médecin-généraliste à Vannes qui soigna deux adultes (dont un décès) il s'agissait de vésicules de la taille de petites perles mais ni l'un ni l'autre n'ont perçu le caractère enchâssé dans le derme.
- (2) Le Docteur Guy Grosse né le 10 septembre 1911 à Nantes était le fils d'Albert Grosse médecin-accoucheur et Directeur de l'École de médecine de Nantes. Il a passé une licence de Droit en 1934, obtenu son Doctorat en Médecine en 1940, sous-chef de Bureau de

l'Assistance Publique de Paris en 1947, il est décoré de la Médaille Vermeille des Epidémies en 1949 et nommé Médecin Inspecteur principal de la Santé Publique du Morbihan en 1953. Le docteur Grosse a donné son nom à une place de la ville de Vannes située devant l'entrée ancienne de l'Hôpital Chubert.

- (3) Le Docteur André Amphoux (1909-1994) est issu par les hommes et par les femmes de la famille de Jean Monod (1765-1836), pasteur de l'Oratoire du Louvre à Paris et cousin du professeur Edouard Rist, médecin des hôpitaux de Paris. Il s'est marié en 1938 peu après son installation à Vannes avec une cousine issue de germaine Simone Lerch.
- (4) Selon le témoignage de Madame Georges Cadoret.
- (5) Sa mission à Vannes n'aura donc duré qu'un peu plus d'un an et demi.
- (6) Il fut pratiqué en France au début de 1955, 25 millions de vaccinations anti-variologiques sur lesquelles il y eut 29 cas d'encéphalopathies dont 9 décès, et 10 cas de vaccine généralisée dont 3 décès.
- (7) Extrait d'un article publié dans le *Journal Officiel* n° 24 du 27 janvier 1955 par le Docteur Berger, Médecin Chef de la Direction Régionale de la Santé à Nantes sous le titre "La mort de notre ami Grosse".
- (8) D'où les problèmes à résoudre actuellement par les responsables de la Santé Publique. En Allemagne le Professeur Kurth, directeur scientifique de l'Institut Robert Koch de Berlin travaillant à ce jour sur les virus de la variole et de l'anthrax (charbon), considère que les personnes âgées de plus de 30 ans et vaccinées antérieurement ne risquent pas d'être gravement atteintes. Il n'y a pas lieu d'envisager une campagne de vaccination, la mortalité de celles-ci étant d'environ deux pour mille et le Professeur Kurth ajoute que l'infrastructure technique est bien préparée, que la prévention est bonne en Allemagne. Il craint cependant un certain manque de coordination entre les Länder et le danger de panique psychologique (in Emission radiotélévisée sur *Arte* du 16 avril 2003). Il a déclaré que le vaccin stocké en chambre froide serait efficace durant 20 ans à l'Institut Koch.  
A l'opposé le Professeur Hervé Bercovier de Jérusalem est partisan de la vaccination collective dès à présent englobant palestiniens et israéliens. Les autorités israéliennes possèdent aujourd'hui le stock de vaccin nécessaire, les populations se sentant très vulnérables.
- (9) Le Professeur Le Bourdellès a noté que ces injections de gamma-globulines ont paru donner des résultats favorables chez l'enfant surtout". Le Docteur Pierre dans sa thèse mentionne la publication du Docteur Kempe qui au cours de la petite épidémie de variole aux Indes a constaté le bienfait des gamma-globulines, "sans-doute l'avenir en matière de prophylaxie des épidémies".
- (10) Il a été recensé 11 médecins atteints de variole en Bretagne, dont 9 dans le Morbihan. Tous sauf le Docteur Grosse ont fait des varioles pauciruptives ou anéruptives sans symptômes de gravité. Le Docteur Poulain, médecin-chef de la Sécurité Sociale avait fait une forme bénigne selon le témoignage du Docteur Vicat, comme le Docteur Morat son cas était passé quasi inaperçu.
- (11) Le Professeur Michel Lévy a été le grand hygiéniste du Val-de-Grâce au milieu du XIXème siècle. Son biographe est le Docteur Isidore Simon (par Henri Baruk. Eloge du Dr Isidore Simon. *Histoire des Sciences Méd.*, 1986, Tome 20 (2) p. 133).
- (12) Il faut noter que le premier cas de variole hospitalisé à l'Hôpital des Armées Michel Lévy (devenu *Hôpital de la Conception*) ne fut pas étiqueté avant d'avoir contaminé directement ou indirectement 39 sujets (selon la communication sus-mentionnée du Docteur Cadoret).
- (13) L'Académie de Médecine décerne en novembre 1955 aux médecins "impliqués" une Médaille d'Argent "en vue de récompenser vos efforts dans la propagande pour la vaccination préventive..." (mentionné par le docteur G. Cadoret dans la Communication sus-mentionnée).
- (14) Il y a plus de dix ans en 1992 paraissait un livre écrit en français signé par un auteur russe Ben Alibek, intitulé "La guerre des germes", analysé par Cyrille Vanderberghe dans le numéro du *Figaro* du 12 septembre 2001. Selon l'auteur, responsable ancien du programme russe des armes bactériologiques, "de très nombreux chercheurs de l'Institut Biopreparat



occupés antérieurement à l'étude des virus sont allés travailler à partir de 1990 en Corée du Nord, Irak ou Iran pour des salaires plus confortables" rendant ainsi le bioterrorisme menaçant dès cette époque.

A la fin de janvier 2003 le Ministère de la Santé Publique en France a fait figurer sur la liste des maladies à déclaration obligatoire "les orthopoxviroses dont la variole". Il est demandé à chaque médecin de remplir "une fiche spécifique à chaque maladie" adressée au Médecin-chef de la D.D.A.S.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AMPHOUX A. - *Le sens de ma vie*. Publié à compte d'auteur. Montpellier, 1993, 233 p.
- BOYER J. et ROUSSEL A. - *Epidémiologie et prophylaxie de la variole. Etude des incursions de la variole au cours des 20 dernières années à Paris*. Monographie de l'Institut national d'hygiène, n° 25, 1962, Paris.
- HAMBURGER J. - *Petite Encyclopédie médicale*. 4ème édition, 1948, Paris
- JOURNAL OFFICIEL. - 27 janvier 1955, Extrait concernant l'épidémie de Vannes.
- LE BOURDELLÈS B. - L'épidémie de variole en 1955. *Bull. Ac. de Méd.*, 1955, n° 25-26, p. 417.
- LEROUX, AMPHOUX, BILLAUD, BOUILLAUD, CADORET, DELORD, DUHAMEL, LOBRICHON, BALDRICH, AUDOUY. - L'épidémie de variole à Vannes. *La Presse Médicale*, 30 avril 1955, n° 34, pp. 639-642.
- PIERRE P. - Thèse de médecine soutenue devant le professeur Huguenin à l'U.E.R. médicale de l'Université de Rennes le 2 mars 1975. *Etude de l'épidémie de variole de Vannes et de Brest*. (Thèse contenant une importante bibliographie).
- SAVY P. - *Pratique médicale*, 5ème édition, 1942.

#### RÉSUMÉ

##### ***Une épidémie de variole en Bretagne 1954-55.***

*Cette épidémie fut la dernière en Europe, mais chaque année jusqu'en 1977 de petites épidémies se déclarent dans la Corne de l'Afrique, en Asie du Sud, au Vietnam. L'épidémie s'est transmise à Vannes par un soldat rapatrié de Saïgon et dont l'enfant fut hospitalisé pour un diagnostic de varicelle débutante. Comme souvent en cas d'épidémie l'hôpital a été le point de départ de la diffusion. La population et en particulier les enfants étaient très mal vaccinés, l'épidémie fut meurtrière, plus de dix médecins furent atteints et l'un d'eux est mort. Mais grâce aux rigoureuses mesures prises le virus a disparu au bout de deux mois dans le Morbihan, de quatre mois dans le Finistère.*

*La prévention par vaccination a été très efficace collectivement en stoppant l'épidémie sans stopper la mortalité du début. Ne serait-ce pas un argument pour vacciner aujourd'hui tous les jeunes membres du Service de Santé volontaires ?*

#### SUMMARY

##### **1954-1955 : Smallpox Epidemic in Brittany.**

*The 1945-1955 smallpox epidemic was the last in Europe while until 1977 there were numerous epidemics each year in East-Africa, South Asia, and Vietnam. In 1954 the disease was brought in France by a soldier who came back from Vietnam. As his child was sent to hospital in Vannes the illness spread out of the hospital due to a lack of preventive vaccination among the child population. Some members of the medical staff were ill and one of them died. Severe measures were undertaken and the virus disappeared four months after the beginning of the epidemic in Finistere and two months in Morbihan. On the other hand the preventive vaccination was very efficient except for the first cases. Isn't an argument in favour of vaccination for all young members of aid agencies ?*

*Translation : C. Gaudiot.*

#### INHALTSANGABE

##### **Pockenepidemie in der Bretagne 1954-55.**

*Diese Epidemie war die letzte in Europa, aber es gab noch jährlich einige Seuchen in Ost-Africa, in Süd-Asien und in Vietnam. Diese Epidemie von 1954-55 wurde durch einen aus Saïgon heimkehrenden Soldaten nach Vannes übertragen ; sein Kind wurde in Vanneter Krankenhaus selbst verbreitet. Da viele Kinder damals nicht geimpft waren, war die Sterblichkeit um 22 %. Elf Ärzte wurden angesteckt und einer ist gestorben daran. Mit sehr strengen Maßnahmen wurde die Seuche durch die Impfung beherrscht. Nach zehn Tagen war die Epidemie eingestellt und das Virus verschwand in Morbihan nach zwei Monaten und in Finistere nach vier.*

*Die allgemeine Schutzimpfung war recht wirkungsvoll aber die Impfung nicht einstellt die Sterblichkeit im zu Anfang. Es könnte heute ein Argument sein, um alle jugendlichen Mitglieger freiwilliger des Sanitätswesens zu impfen !*